REPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

(DEUXIEME CIRCONSCRIPTION)

# Elections à l'Assemblée Nationale du 12 Mars 1978

## Candidature du Parti Socialiste

# Claude DELORME

## Remplaçant : Louis DUREU

ELECTRICES, ELECTEURS, CHERS COMPATRIOTES;

En 1973, pour la quatrième fois, vous m'avez élu pour vous représenter à l'Assemblée Nationale. Vous avez montré, en me choisissant, que vous ne pouviez accorder votre confiance au pouvoir gaulliste en place depuis 20 ans. Vous aviez raison et chacun peut constater aujourd'hui la faillite de la gestion des gouvernements qui se sont succédés.

A nouveau candidat du **Parti Socialiste,** avec l'aide et le soutien du Mouvement des Radicaux de Gauche, partis fidèles au Programme Commun de Gouvernement, défini en 1972 et actualisé, je suis convaincu que vos suffrages se porteront massivement sur ma candidature.

Lucien VEYAN, Maire de Quinson, agriculteur-éleveur, qui fut notre compagnon à quatre reprises, assume aujourd'hui des fonctions qui l'ont contraint à ne plus se représenter.

C'est **Louis DUREU,** mon remplaçant éventuel, qui, avec ses profondes et réelles racines dans le monde du travail, saura défendre, avec moi, et à mes côtés, l'ensemble des travailleurs, tous ceux qui, petits commerçants, artisans, modestes agriculteurs, jeunes ou retraités, aspirent à une modification profonde de la vie.

Le Programme Commun de Gouvernement, élaboré en 1972 en accord complet avec les trois Partis de Gauche reste pour nous la seule issue possible pour le vrai changement, le seul changement qui peut apporter une vie meilleure.

Avec vous, nous voulons demain :

**AGRICULTURE**. — Redonner vie à nos campagnes et donner à l'agriculture les moyens de survie en préservant et améliorant le revenu des agriculteurs par une politique des prix, par l'indexation de l'I.V.D.;

— Maîtriser la terre agricole par l'ensemble des intéressés en donnant la priorité aux exploitants et en réformant le statut du fermage, en modifiant la gestion des SAFER.

Tout sera mis en œuvre pour développer et moderniser l'agriculture en améliorant les conditions de travail des petits et moyens producteurs :

— Extension des systèmes de prêts à taux réduit par les Caisses de Crédit Agricole et facilités accrues pour les jeunes ménages d'agriculteurs ;

— Création d'une Caisse d'assurance et de prévoyance contre les risques et les aléas naturels dont sont victimes les agriculteurs ;

— Etablissement d'un régime de retraite comparable au régime général, permettant aux exploitants de cesser leur activité à 60 ans dans de bonnes conditions.

**SUR LE PLAN SOCIAL.** — Le S.M.I.C. porté à 2.400 francs dès Mars 1978 ;

— Allocations Familiales : revalorisation de 50 % (25 % immédiatement et 25 % sur l'exercice budgétaire suivant) ;

— Handicapés Adultes : allocations portées à 1.200 francs par mois ;

— Minimum Vieillesse : 1.300 francs et augmentation tous les semestres avec indexation sur le coût de la vie ;

— Retraites : 60 ans pour les hommes, 55 ans pour les femmes ; le droit au travail restant garanti au delà. Pensions et retraites, augmentation générale en fonction du coût de la vie ;

— Réduire le prix de la Santé : mettre à la portée de tous une médecine de qualité ; abroger les Ordonnances de 1967 portant atteinte à la Sécurité Sociale.

**ENVIRONNEMENT.** — Mieux gérer l'énergie et protéger l'environnement : encourager la recherche d'énergies nouvelles ; éviter les gaspillages ; face au nucléaire, garantir la sécurité des travailleurs et des populations, ne rien entreprendre, ne rien construire sans des études précises et la consultation avec les Elus, Associations et Groupements écologistes.

**EDUCATION NATIONALE.** — Démocratiser l'Ecole, étendre la formation professionnelle et réajuster le montant des bourses.

**LES FEMMES.** — Réaliser concrètement la promotion de la femme : à travail égal, salaire égal ; congé de maternité porté à 18 semaines ; établir une retraite décente pour les femmes des petits et moyens commerçants, artisans et agriculteurs.

Pour la **JEUNESSE,** un emploi pour tous, sans discrimination d'âge ou de sexe ; planifier les études en fonction de débouchés certains ; un service national des jeunes gens, réduit au strict minimum, compatible avec la défense de la Nation ; appliquer en matière sportive et culturelle une politique financière permettant l'épanouissement des vocations dans tous les domaines.

Pour les **ANCIENS COMBATTANTS,** retour à la proportionnalité des pensions militaires inférieures à 100 % et application du rapport constant.

**RAPATRIES** : une nouvelle loi d'indemnisation avec abolition de la grille actuelle et règlement immédiat, en espèces, des dossiers des plus modestes et pour les plus âgés.

**COMMERCE — ARTISANAT — PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES** : aménagement et simplification des charges fiscales ; égalité de sécurité sociale et de droit à la retraite.

Protéger **l'EPARGNE** populaire et ne pas hésiter à appliquer une indexation protégeant les petits épargnants, indexation toujours refusée par la 5e République.

Protéger la **SECURITE** individuelle et la vie privée ; garantir la propriété privée et sa transmission par héritage ; garantir toutes les libertés du citoyen ; établir une indépendance réelle de la justice ; soustraire l'information au monopole du pouvoir et de l'argent ; s'opposer à l'information dirigée par des Trusts (Hersant, Dassault et Cie).

La mise en œuvre de cette politique responsable, qui ne néglige pas les contraintes de l'environnement institutionnel s'adapte aux possibilités financières et économiques de la France d'aujourd'hui pour construire, sur des bases solides, le **SOCIALISME,** pour **CHANGER LA VIE.**

Pour se donner les moyens de réaliser ces transformations décidées démocratiquement, notre Parti appliquera scrupuleusement les mesures de nationalisations prévues par le **Programme Commun de Gouvernement.**

**SUR LE PLAN LOCAL.** — Nous continuerons l'œuvre entreprise :

— Développement des possibilités agricoles, extension des réseaux d'irrigation déjà mis en place grâce au concours du Conseil Général ;

— Mise sur pied d'une véritable économie de montagne encourageant le développement de l'élevage et de la forêt d'une part, l'extension du tourisme et des sports d'hiver d'autre part ; classement en zone de montagne de très nombreuses communes ne bénéficiant pas des indemnités spéciales de la vache tondeuse ;

— Encouragement à l'installation d'industries dans nos vallées par d'autres moyens que ceux mis en place récemment ;

— Développement des voies de communications rapides avec les grandes métropoles et l'Italie et retour dans le réseau national des routes des grandes Alpes ;

— Poursuite de la politique efficace du Conseil Général dans le sens de l'amélioration du réseau routier départemental et vicinal, du réseau téléphonique, des conditions de réception de la radio et de la télévision;

— Aide accrue aux communes pour la réalisation de leurs programmes d'adduction d'eau, d'électrification, de constructions d'écoles, de stades, de piscines, par la Caisse de prêts aux plus défavorisés ;

— Aide accrue aux particuliers pour l'amélioration de l'habitat et la construction de logements ;

— Encouragement à la création de colonies de vacances, tourisme social éclaté, institutions sanitaires ; défense de nos hôpitaux ruraux si ménacés ;

— Protection de l'environnement et des sites (C.P.I.E., encouragement des Associations de défense de l'écologie).

Voilà très schématiquement brossées les grandes lignes du **Programme Commun** actualisé par le **Parti Socialiste** dans des limites permettant, sans démagogie, une réalisation restant dans le domaine du possible, Tous ceux qui sont sincèrement démocrates ne peuvent qu'y souscrire.

Il permettra de réaliser, dans une France libre, un grand progrès et de rattraper le retard social impressionnant que 20 ans de gestion de la Droite ont accumulé.

LES **SOCIALISTES** TIENDRONT CE QU'ILS PROMETTENT ET NE PROMETTENT QUE CE QU'ILS POURRONT TENIR.

**Vivent les Alpes de Haute-Provence ! Vive la République ! Vive la France !**

SCHIRLA-FORCALQUIER